

Comité local de l'habitat

L'intervention de l'ANRU dans les Alpes-Maritimes

DDTM 06

service habitat et renouvellement urbain / PPLHRU

le 22 juin 2018

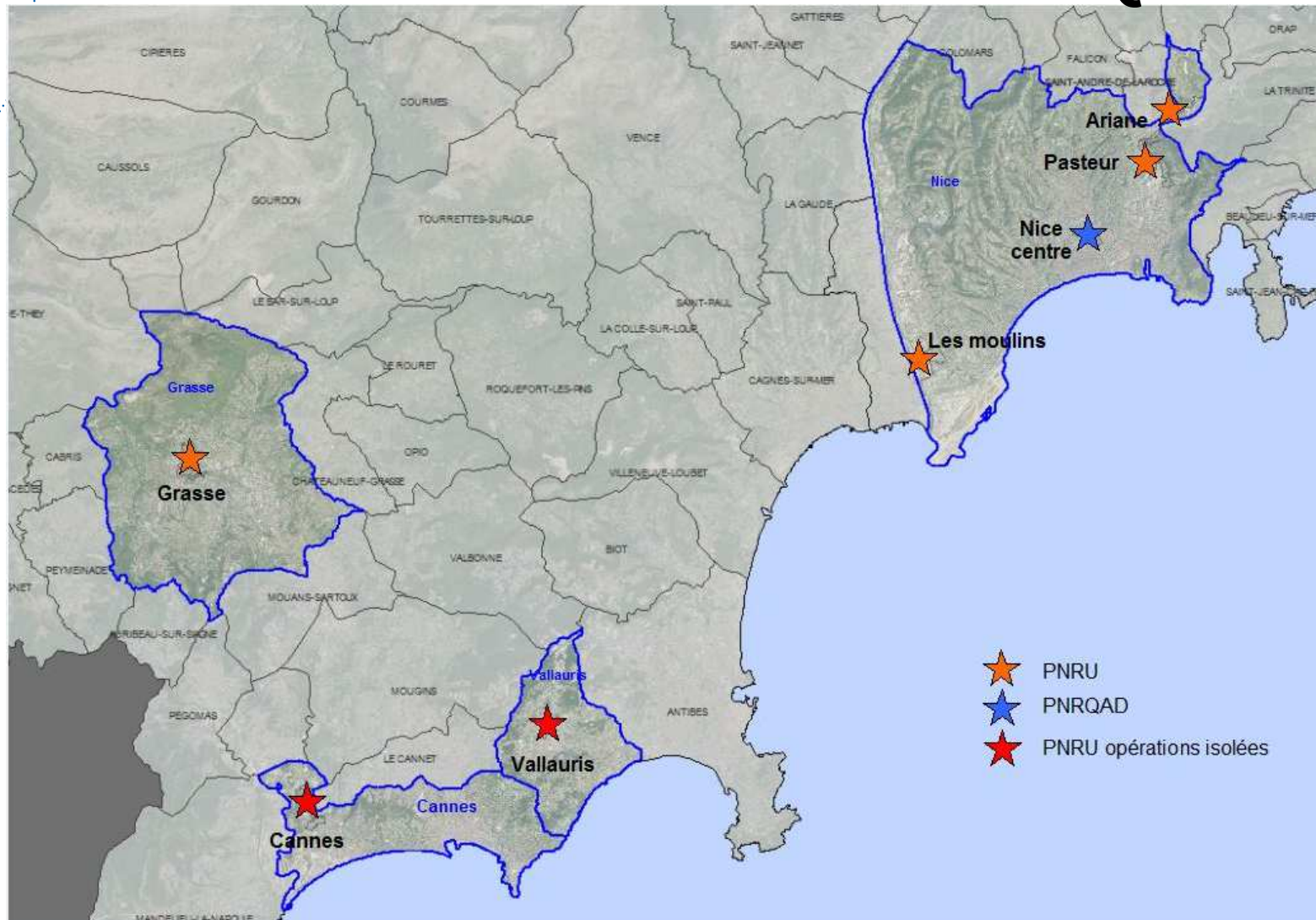


L'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)

- Établissement public créé en 2003,
- Missions :
 - contribuer, dans un objectif de mixité sociale, urbaine et de développement durable, à la réalisation du PNRU (2003-2015),
 - accompagner, approuver et financer les projets urbains globaux des collectivités en ZUS,
 - mettre en œuvre le PNRU puis d'autres programmes (PNRQAD, NPNRU...).



La rénovation urbaine dans les Alpes- Maritimes au titre du PNRU et du PNRQAD



CLH du 22 juin 2018



La rénovation urbaine dans les Alpes-Maritimes au titre du PNRU et du PNRQAD

- 6 quartiers concernés par le programme national de rénovation urbaine (PNRU)
- 1 quartier concerné par le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD)
- Durée des travaux : 2005-2021



La rénovation urbaine dans les Alpes-Maritimes en quelques chiffres

- 30 000 habitants concernés dans le département
- Plus de 470 M€ de travaux co-financés par l'ensemble des partenaires (ANRU, ville, EPCI, conseil départemental, conseil régional, bailleurs, CDC, Feder, Etat...)
- Une participation globale de l'ANRU de plus 80 M€



L'intervention de l'ANRU sur le logement

Villes / Sites	Nbre LLS démolis / créés	Nbre LLS réhabilités	Dates clôture
Nice - Pasteur	205 / 205	50	terminé
Nice - Ariane phase 1	454 / 454	592	terminé
Nice - Ariane phase 2	96 / 96	292	31/12/2020
Nice - Les Moulins	548 / 548	1 244	31/12/2019
Grasse - Porte est / gare	79 / 117	254	30/06/2018
Vallauris - Les hauts de Vallauris	/	338	terminé
Cannes - Ranguin	20 / 20 (financés en droit commun)		terminé
Total	1 402 / 1 440	2 270	

Le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) dans les Alpes-Maritimes

- 1 quartier concerné : Notre Dame – Vernier – Thiers à Nice
- Durée : 2014 – 2021, Coût : 72 M€ dont 6 M€ ANRU
- Objectifs opérationnels :
La requalification des îlots les plus dégradés
La production de 344 LLS
La réhabilitation de 305 logements privés par le biais de l'ANAH, l'intervention sur 25 copropriétés dégradées, 12 hôtels meublés

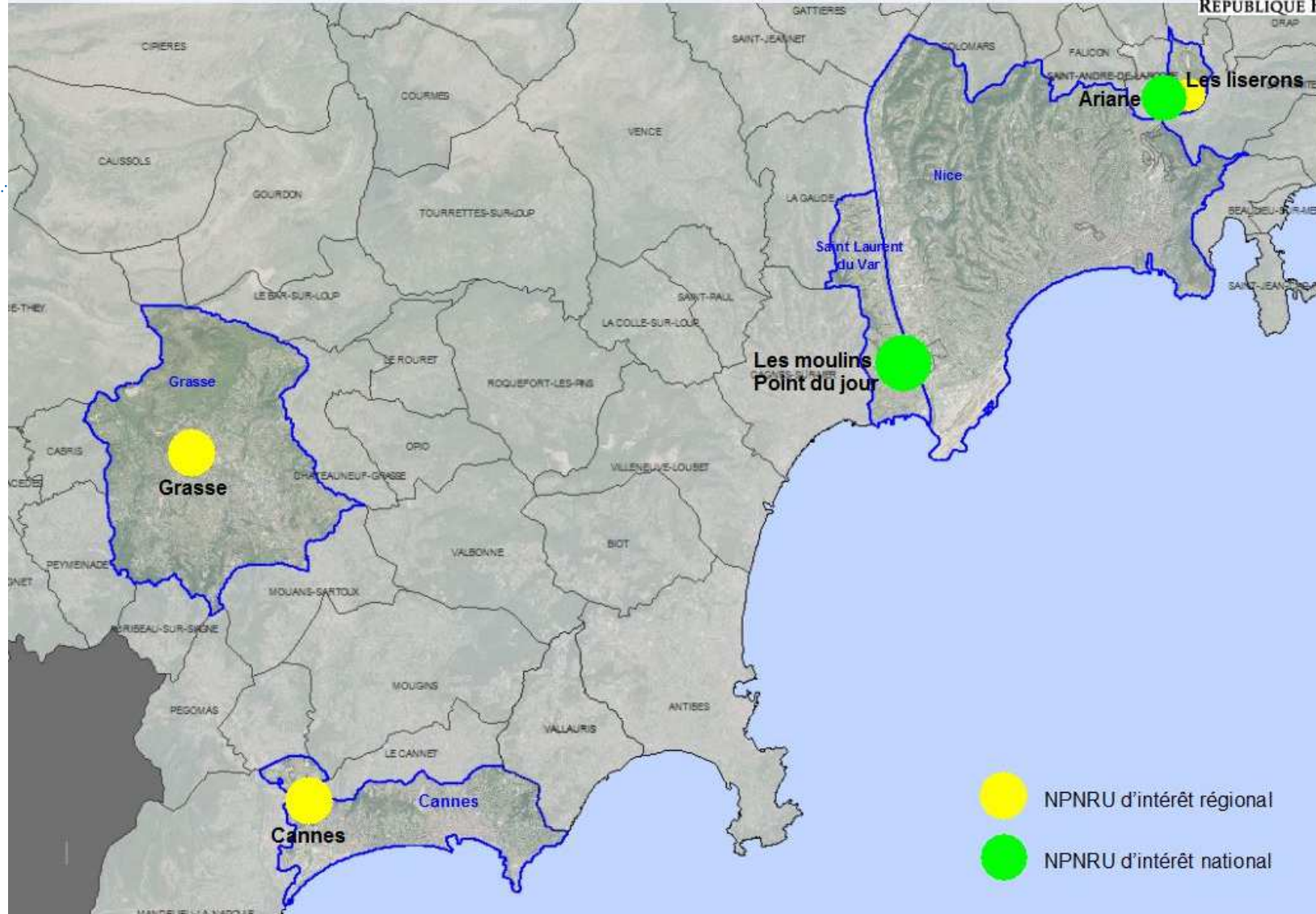


Le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) 2014 - 2024

- Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février **2014** : **refonte de la carte géographique prioritaire et définition des principes du NPNRU**
- **10 milliards de l'ANRU** financés avec le concours d'Action Logement
- **Plus de 200 quartiers d'intérêt national** (dysfonctionnements urbains majeurs – cœur de cible du NPNRU) / **250 quartiers d'intérêt régional**,
- Une **contractualisation en 2 temps** : protocoles de préfiguration puis conventions pluri annuelles de renouvellement urbain et un processus de validation différent pour les QIN/QIR



Le renouvellement urbain dans les Alpes- Maritimes au titre du NPNRU



■ CLH du 22 juin 2018



Le NPNRU dans les Alpes-maritimes

État d'avancement

- Phase protocoles de préfiguration : financement des études préalables dans l'objectif de définir des projets urbains ambitieux, de qualité, contextualisés, cohérents et bien articulés avec le contrat de ville

- = Phase de conception des projets, définition des conditions de leur faisabilité et de leur réalisation



Les protocoles de préfiguration des Alpes- Maritimes

EPCI Villes Quartiers concernés	coût HT	subvention ANRU (études, ingénierie, opérations d'investissement)	avancement administratif du protocole	Observations
MNCA Nice St-Laurent du Var Les Moulins / Point du jour L'Ariane Les Liserons	1 762 000,00	1 200 250,00	Signé le 01/12/2017	protocole national : 2 quartiers d'intérêt national et 1 quartier d'intérêt régional (Les Liserons)
CACPL Cannes Ranguin-Frayère	425 000,00	90 000,00	Signé le 08/12/2016	protocole régional (OIR)
CAPG Grasse Grand centre	331 250,00	123 125,00	Signé le 04/09/2017	protocole régional (OIR)



Le NPNRU , contractualisation et évolutions

- Objectif de contractualisation au niveau local : 1ère convention fin 2018 puis courant 2019
- Au niveau national : évolutions des règles du NPNRU adoptés en conseil d'administration de l'ANRU le 25 mai 2018 pour faciliter le déploiement du NPNRU
- 2 axes : mieux financer les projets suite au doublement du NPNRU / accélérer les projets (contractualisation) tout en veillant à leur qualité et ambition. Nouveau RGA à venir.

